

SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

**GUIDE DU CITOYEN**

**CASE RESERVEE AU BUREAU CENTRAL DES RELATIONS AVEC LE CITOYEN**

REFERENCE : Arrêté du Ministre de ..... en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date.....  
(JORT N° ..... du .....)

Organisme : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques

Domaine de la prestation : La pêche et l'aquaculture

Objet de la prestation : rôle d'équipage d'un bateau de pêche

**CONDITIONS D'OBTENTION**

Le bénéficiaire doit être armateur et la puissance du bateau ne doit pas dépasser 5 tonneaux

**PIECES A FOURNIR**

- Une copie du congé de police
- Livrets professionnels ou inscrits provisoires de tous les membres de l'équipage
- Les brevets ou dérogations de conduire pour le patron du bateau et le mécanicien

ETAPES DE LA PRESTATION	INTERVENANTS	DELAIS
- Dépôt de la demande - Elaboration et délivrance du rôle d'équipage à l'intéressé	Le demandeur L'arrondissement de la pêche et de l'aquaculture	1 jour à partir de la date de dépôt du dossier

**LIEU DE DEPOT DU DOSSIER**

SERVICE : L'arrondissement de la pêche et de l'aquaculture concerné

ADRESSE : Le siège de l'arrondissement de la pêche et de l'aquaculture concerné

**LIEU D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

SERVICE : L'arrondissement de la pêche et de l'aquaculture concerné

ADRESSE : Le siège de l'arrondissement de la pêche et de l'aquaculture concerné

**DELAJ D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

1 jour à partir de la date de dépôt du dossier

**REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES**

- Loi n° 67-52 du 7 Décembre 1967 portant promulgation du code du travail maritime et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée (les articles 11 et 13)
- Loi n° 75-17 du 31 Mars 1975 portant promulgation du code du pêcheur et l'ensemble des textes qui l'ont modifiée ou complétée (les articles 10, 32 et 36)
- Décrets n° 74-862-et 74-863 du 11 Septembre 1974 et l'ensemble des textes qui les ont modifiés ou complétés